

# Horticulteurs : confirmation des mesures de soutien



© 2020 Les Echos Publishing

Lors d'une réunion d'échanges qui s'est tenue le 17 novembre dernier avec l'ensemble des représentants de la filière horticole, le ministère de l'Agriculture a confirmé les mesures de soutien financier qui avaient été annoncées en juin dernier en faveur de cette dernière.

Rappelons ainsi qu'une enveloppe de 25 millions d'euros sera débloquée et destinée à indemniser les pertes de chiffre d'affaires que les producteurs ont subies pendant la période du (premier) confinement du 15 mars au 15 mai dernier.

**Précision** : avant de pouvoir être mis en œuvre, ce dispositif d'aide doit être validé par la Commission européenne.

En effet, les entreprises horticoles ont été fortement impactées par le confinement. De nombreux circuits de distribution ayant été fermés pendant plusieurs semaines, qui plus est pendant la période printanière, pendant laquelle elles réalisent normalement une grande partie de leur chiffre d'affaires, ces entreprises se retrouvent, pour beaucoup d'entre elles, en grande difficulté.

Les modalités d'application de ce dispositif d'aide exceptionnelle restent encore à préciser. À suivre...

[Communiqué de presse du ministère de l'Agriculture, 19 novembre 2020](#)

